

# Les perspectives d'une septième réforme de l'État s'éloignent

## LE RÉSUMÉ

**Le CD&V propose d'attendre 2024 avant de rouvrir le chantier institutionnel.**

Cela n'arrange pas le projet confédéral de la N-VA alors qu'un consensus se crée pour **geler le débat sur la réforme de l'État**.

**MATHIEU COLLEYN**

Stop ou encore institutionnel? C'est la question politique de la semaine. Avec plusieurs points d'attention. Lundi, c'est le CD&V qui prenait le lead dans une communication dont il a seul le secret: une nouvelle réforme de l'État, d'accord! Mais pas avant 2024. «*Trouvons d'abord un consensus flamand au Parlement fla-*

*mand. Nous pouvons commencer après les élections*», estime le parti de Wouter Beke dans le *Standaard*, en réaffirmant les vertus des transferts de compétences du Fédéral vers les Régions et Communautés. Toute refédéralisation «*serait un pas en arrière au lieu d'une avancée*», disent aussi les ténors du CD&V. «*La Flandre sera renforcée par de nouvelles compétences. Nous n'en doutons pas. Et un domaine mérite d'être notre priorité: les soins de*

*santé. La Flandre a utilisé ses compétences pour donner à chaque Flamand une meilleure protection sociale flamande. Mais la répartition des compétences n'est pas toujours logique. Nous devons donc aller plus loin*», ajoutent-ils.

Deux interprétations possibles à cette sortie surprise. La première naît d'une incompréhension: quelle mouche stratégique a-t-elle bien pu piquer le CD&V pour qu'il ranime lui-même un débat qu'affectionne tant son meilleur ennemi, la N-VA? Cette dernière, qui fait campagne

sur un modèle confédéraliste à faire émerger dès 2019, a directement réagi. «*Too little, too late*», a indiqué l'ex-vice-Premier ministre Jan Jambon (N-VA). «*Le CD&V reconnaît que le transfert de compétences a apporté davantage de bien-être en Flandre. Pourquoi dès lors attendre dix ans pour en créer davantage?*» Interviewée en radio, Joëlle Milquet, baroudeuse institutionnelle du cdH, enterrait vite l'idée d'un nouveau round de négociations, même en 2024: «*Il n'est pas question d'aller repenser et dépecer l'État dans 6 ans parce qu'il ne restera plus rien, et moi je tiens à ce qu'il reste quelque chose au niveau de mon pays*».

Au PS au contraire, on voit dans cette proposition CD&V «*une volonté*

*d'apaisement communautaire, un contrepoint à la N-VA*», alors que la dernière réforme de l'État, la sixième, n'a pas «*encore atteint son rythme de croisière*». Dixit le chef de groupe et tête de liste fédérale Ahmed Laaouej. Il est vrai que la N-VA fait chou blanc en tentant de faire de son confédéralisme un thème entraînant toute la campagne électorale en cours. Une absence de succès que beaucoup, en Flandre, attribuent à un intérêt décroissant pour l'enjeu communautaire chez les électeurs.

## Pas d'institutionnel pour le MR

Au MR non plus, on ne veut pas d'un débat institutionnel. Les bleus l'expriment depuis que le Conseil d'État a cassé la loi climat, élaborée par des experts, et déposée par plusieurs partis à la Chambre. Ce texte est inconstitutionnel car ne prend pas assez en compte les compétences des Régions en matière environnementale. Parmi les pistes évoquées par le Conseil d'État pour éviter cet écueil: une révision de la Constitution avec le risque «*d'ouvrir la boîte de Pandore institutionnelle*», craint le MR. «*Un accord de coopération est à nos yeux le moyen le plus efficace et surtout le plus rapide pour garantir la collaboration*

*de toutes les entités fédérées face à l'importance de l'enjeu climatique*», estime le chef de groupe David Clarinval.

Dans le même temps, il apparaît de moins en moins probable qu'une liste d'articles de la Constitution soumis à révision soit déposée au Parlement avant les élections et permette au prochain gouvernement de s'attaquer à la plomberie institutionnelle belge. Le PS ouvre la porte à une telle liste mais pas pour enclencher une réforme de l'État. On a vu ce qu'en pense le MR alors qu'Ecolo/Groen ne ferme pas la porte afin de faire adopter la loi climat avant les élections. Il n'y a donc pas de majorité claire pour quoi que ce soit. C'est peut-être ce qu'anticipe le CD&V en retardant d'une législature toute réforme institutionnelle. «*S'il n'y a pas de liste d'articles soumis à révision, le projet confédéral de la N-VA est impossible en 2019, relève un proche du gouvernement. En fait, le CD&V retire à la N-VA un de ses arguments de campagne...*»

**«Il n'est pas question d'aller repenser et dépecer l'État dans six ans.»**

**JOËLLE MILQUET**  
TÊTE DE LISTE CDH